

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
6 février 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....22
Absents représentés.....2
Absents.....5
Votants.....24

Délibération 2026 017

FINANCE - Demande de subvention au département pour l'ingénierie

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	24	0	0	0

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien à l'ingénierie du Pays du Lunevillois pour l'année 2026.

En effet, il est rappelé que l'ingénierie du Pays permet de préparer et d'animer les travaux du PETR, du Conseil de Développement et du Groupe d'Action Locale LEADER du Pays du Lunévillois.

Ainsi, cette aide au fonctionnement et au financement des postes permet au Pays d'assurer entre autres les missions suivantes :

- Evaluation et poursuite de la mise en œuvre du Projet de territoire en lien avec les contrats signés avec l'Etat, la Région Grand Est, le Département,
- La Plateforme Locale de Rénovation Energétique
- L'économe de flux
- Le contrat Local de Santé
- Les services à la mobilité
- La Transition écologique
- Les missions confiées à la Maison du Tourisme

Montant des dépenses	1 194 268,04 € TTC			
Subvention départementale sollicitée	Montant : 15 500 €		Taux : 1,3 %	
Plan de financement prévisionnel (Détails à joindre)	DEPENSES		RECETTES	
	Charges de personnel	625 547,00 € (52%)	Europe	68 885 € (6%)
	Frais de fonctionnement	307 125,00 € (26%)	Etat	... € (...%)
	Autres charges de gestion	261 496,04 € (22%)	Région	41 171 € (3%)
		... € (...%)	Département	15 500 € (1.3%)
		... € (...%)	C.C. / Communes (préciser)	... € (...%)
		... € (...%)	Autres ARS ADEME	12 500 € (1%) 20 250 € (3%)
		... € (...%)	Sponsors	... € (...%)
		... € (...%)	Autofinancement	1 035 962,04 € (85.7%)
	TOTAL	1 194 268,04 € (100%)	TOTAL	1 194 268,04 € (100%)

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer le fonctionnement de la structure pour 2026,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 du budget principal

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:36 +0100
Ref:10486686-15813707-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du Lunévillois

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.